

CONFINEMENT - 93400 SAINT-OUEN

Violences Faites aux Femmes / confinement

SMS 114 : une femme qui ne pourrait appeler la police ou la gendarmerie au 17 peut donc désormais envoyer un texto au 114 pour signaler des faits de violences. Il ne s'agit pas d'un nouveau numéro, mais d'un dispositif gratuit et accessible 24 heures sur 24, créé en 2011 à destination des personnes sourdes ou malentendantes, et élargi aux victimes de violences intrafamiliales qui ne pourraient téléphoner ou accéder à internet, le temps du confinement.

Pharmacie : un accord a été conclu entre le ministère de l'Intérieur et l'Ordre national des pharmaciens pour permettre aux victimes de donner l'alerte en toute discrétion dans les officines les plus proches, en sachant que dans pareil cas, la place Beauvau assure qu'il ne sera reproché à une femme partie en urgence de n'avoir avec elle son attestation de déplacement dérogatoire

3919 (*attention ligne potentielleent satuére*) - Violence Femmes Info

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés. L'attente peut être longue, patientez... En cas d'urgence, contacter le 17.

Accueil au commissariat

Pour le moment, le commissariat ne prend que les plaintes pour des faits graves (violences, agressions physiques), pas pour les mains-courantes, un service minimum sera assuré au sein du commissariat pour les plaintes. [Un tchat en ligne](#) mis en place par le ministère est proposé pour évaluer la problématique et répondre à vos questions (il est sécurisé : effaçable à tout moment): <https://www.servicepublic.fr/cmi>

Pour signaler par tchat à des policier.e.s formé.e.s des violences sexistes et sexuelles, si les faits constituent une infraction, elles et ils peuvent contacter les services de police de proximité Rendez-vous sur : www.arretonslesviolences.gouv.fr

Commissariat de Saint-Ouen

Adresse : 15 rue Dieumegard, tél: 01 41 66 27 00. Il reste ouvert avec un accès restreint pour prioriser les faits les plus graves, dont les dépôts de plainte. [L'intervenante sociale](#) au commissariat assure une écoute, et une évaluation au 06 43 96 11 59.

Collectif Féministe contre le Viol - Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95

Le Collectif Féministe Contre le Viol est une association qui agit depuis 35 ans pour accompagner les victimes de violences sexuelles. Elle a ouvert la permanence téléphonique nationale, gratuite « Viols-Femmes-Informations ». [La ligne est ouverte de 10h à 19h](#) et accessible à toute victime de violences sexuelles, aux proches bienveillants ainsi qu'aux professionnel-le-s. Les appels sont gratuits et confidentiels.

Cette permanence propose aux personnes qui ont subi des violences sexuelles une écoute, un soutien solidaire, des informations pour les démarches qu'elles veulent entreprendre, tout en préservant leur anonymat si elles le désirent. Malgré le confinement, [le CFCV propose toujours un suivi juridique et la participation à des groupes de parole](#).

Pour plus d'informations 0 800 05 95 95 ou rendez-vous sur <https://cfcv.asso.fr>

Les associations principales associations en Seine-Saint-Denis à pouvoir répondre aux questions et demandes des femmes victimes sont :

SOS VICTIMES 93 (association qui porte le dispositif Téléphone Grave Danger et qui accompagne les femmes ayant besoin d'une Ordonnance de Protection). [La permanence téléphonique 01.41.60.19.60 renvoie automatiquement vers le secrétaire qui redirige et/ou psychologues pour entretiens téléphoniques](#) (et échange de documents par e-mail si besoin). Ils ont accès aux réquisitions du Parquet par e-mail. Pour le signalement de situations par des professionnel-le-s, privilégier un signalement par e-mail sosvictimes93@orange.fr avec les coordonnées de la victime.

SOS FEMMES 93 : 01.48.02.57.16 de 10h à 13h et 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact par e-mail : equipe.sms@sosfemmes93.fr

CIDFF93 : [Le CIDFF a fermé ses portes le 16 mars, les rendez-vous déjà pris seront contactés par la juriste](#). Le CIDFF reste joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. [Sont maintenues par téléphone les missions d'information, pour les femmes victimes de violences : 01.48.36.07.56 et contact par e-mail : cidf93@orange.fr](#)
<http://seinesaintdenis.cidff.info>

Le gouvernement a demandé le maintien des procédures d'urgence devant le juge civil pour l'éviction du conjoint violent. Les centres d'hébergement étant arrivé très à saturation, il faut faire une demande auprès du commissariat de la ville pour privilégier cette procédure quand la justice le permet (notamment avec l'ordonnance de protection). Les associations donneront des précisions sur cette possibilité.

Comité local Femmes Solidaires de Saint-Ouen

Une écoute téléphonique reste assurée au [06 72 96 23 32](tel:0672962332).

Les locaux de l'Ordre des Avocats du Barreau de Seine-Saint-Denis (au Palais de Justice de Bobigny et à la Maison de l'Avocat et du Droit) sont fermés depuis le lundi 16 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre. Malgré le confinement, il est toujours possible :

- de déposer un courrier dans la boîte aux lettres située devant la Maison de l'Avocat et du Droit (11-13 rue de l'Indépendance à Bobigny)

d'adresser un mail à l'Ordre sur l'adresse suivante : avocats@avocats-bobigny.com

Tribunaux

Les audiences ODP (Ordonnance de Protection) sont maintenues au Tribunal Judiciaire de Bobigny mais les femmes ne pourront plus déposer seules les requêtes ODP car le Tribunal est fermé au public . La juridiction indique être joignable : par téléphone : **01 48 95 13 93** - par mail : tj1-bobigny@justice.fr

Fonctionnement du TJ en mode "dégradé" : - à compter du 19 mars, il n'y aura plus de courrier entrant ni sortant - les obligations de pointage dans les commissariats et les gendarmeries sont suspendues jusqu'à la levée du confinement : dès lors, chaque cabinet n'est pas en situation de notifier en bonne et due forme cette suspension dans chaque dossier.

L'accueil du public sera fermé dans tous les sites à Saint-Ouen, à l'exception :

du **CMS Barbusse** qui centralise l'ensemble des consultations de médecine sur rendez-vous uniquement ; Le dentaire, la kiné et l'échographie n'assurent que les urgences.

Horaires adaptés du **CMS Barbusse** (62 avenue Gabriel Péri - 01 49 45 68 90) : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h samedi de 9h à 12h.

du **CASO** : état civil (naissance, décès, service funéraire) et accueil social du CCAS sur rendez-vous exclusivement Aucun accueil physique ne se fera sans prise de rendez-vous téléphonique préalable. Le standard téléphonique sera renforcé en conséquence au 01 49 45 67 89.

Service social municipal : l'Espace social Audonien est fermé au public. Les appels sont reçus au 01 49 21 10 40 et redirigés sur des portables

Centre Communal d'Action Sociale: un accueil est assuré au Centre administratif et social. Il est recommandé d'appeler préalablement au 01 49 45 68 69 pour tout renseignement et demande de rendez-vous.

Le **Service Social Départemental** : compte tenu des consignes sanitaires, l'organisation du Service social départemental évolue. L'accueil physique des personnes est suspendu et les rendez-vous sont assurés par téléphone ou reportés.

Les équipes sont joignables par téléphone au numéro habituel des circonscriptions

<https://seinesaintdenis.fr/Service-social-departemental.html>

Contacts spécifiques à Saint-Ouen : 01 49 21 10 40 - scirconsocial@mairie-saint-ouen.fr

Seules les urgences (violences intrafamiliales ou protection de l'enfance, ruptures alimentaires ou d'hébergement...) pourront donner lieu à rendez-vous après première évaluation par téléphone.

Association Enfance et Partage - Permanence téléphonique nationale

Le confinement total présente des risques supplémentaires pour les enfants victimes de violences . Enfance et Partage maintient son numéro vert **STOP MALTRAITANCE 0800 05 12 34**.

À l'écoute du lundi au vendredi de 10h à 17h. En cas de danger grave et immédiat d'un mineur , appelez la police ou la gendarmerie (17 ou 112), les pompiers (18) ou le Samu (15).

Allô Parents bébé - Permanence téléphonique nationale

Ligne de soutien Enfance et Partage pour l'accompagnement des parents de jeunes enfants :

0 800 00 3456. Les professionnel-le-s de la petite enfance répondent pour l'instant **de 10h à 18h du lundi au vendredi**. Appels gratuits.

119 - Allô Enfance en Danger : Numéro national d'écoute pour signaler un enfant en danger ou en risque de l'être. Ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Lieu d'accueil et d'orientation pour jeunes filles victimes de violences sexistes et sexuelles

Le lieu d'accueil de Bagnolet (LAO), dédié aux jeunes femmes entre 15 et 25 ans, a ouvert son standard de 10h à 18h tous les jours, au 01 71 29 50 02 (puis de 18h à 20h uniquement en cas de situation de crise ou de détresse).

L'éducatrice, l'animatrice, la conseillère conjugale et familiale et la psychologue assurent des entretiens individuels. Le LAO a également mis en place des ateliers collectifs à distance. Le numéro pour les joindre reste le même, le 01 71 29 50 02.